

COMMUNE DE TUCQUEGNIEUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2016 A 19h30

NOMBRE

de conseillers en exercice : 22
de présents : 17
de votants : 21

PRESENTS : Mmes - Mrs STACHOWIAK Simon – CARLI Carlo – WAWRZYNIAK Marianne - FRETTE Patrick – NOCCHI Raymond – GAYCHET Marie – RIANI Carlo – SBERNARDORI Thierry – DI CARO Céline – RONZANI Geneviève – SAMARINE Martine – COLLE Agnès -- SALON Aurélie – BOGUS Serge – FACHETTI Luc – THIVET Michèle – VOUAUX Laurent

ABSENTS REPRESENTES :

Mme PANTALONE donne pouvoir à Mr FRETTE
Mr LIS-THIL donne pouvoir à Mme WAWRZYNIAK
Mr GRZESKOWIAK donne pouvoir à Mme GAYCHET
Mr MAGGI donne pouvoir à Mme DI CARO

ABSENTS EXCUSES :

Mme MECHERI Sonia

Monsieur VOUAUX est désigné secrétaire de séance.

1) PROCES VERBAL SEANCE DU 8 JUIN 2016

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 8 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

2) QUESTIONS DIVERSES

- ❖ **Information** : Opération « brioches de l'amitié » 2016 : cette année les écoles ont été sollicitées, afin que des flyers soient distribués aux élèves et informer ainsi les familles de cette opération dont le but est de permettre de financer les actions des associations d'aide aux handicapés.
- ❖ **Information** : Reprise des cours de langues : les cours d'anglais et de luxembourgeois ont repris la semaine du 3 octobre. Les sessions qui ont démarré sont destinées aux personnes ayant déjà suivi les cours l'an dernier, ou ayant déjà un certain niveau. Les cours pour les débutants démarreront en février 2017.
- ❖ **Information** : Remerciements du SDIS pour le prêt de chapiteaux à l'occasion de la journée nationale des sapeurs-pompiers.
- ❖ **Information** : Remerciements de la fédération des médailles pour la subvention de 50 € que TUCQUEGNIEUX leur a versée.
- ❖ **Information** : L'association des maires de France a envoyé un mail de remerciements aux communes qui ont passé une délibération pour soutenir la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024.
- ❖ **Information** : Appel d'offres marché « chauffage » : le marché arrive à échéance le 30 novembre 2016. Une nouvelle consultation est lancée, afin de recevoir des candidatures et établir un nouveau marché pour la période 2016-2021. C'est le cabinet EPURE Ingénierie qui accompagne la commune dans la démarche.
- ❖ **Information** : Droit individuel à la formation (DIF) des élus locaux : le fonds de financement et de gestion du droit individuel à la formation (DIF) des élus locaux a pour objet d'assurer la gestion du droit individuel à la formation prévu par le code général des collectivités territoriales. Ce fonds est alimenté par une cotisation obligatoire annuelle prélevée sur le montant brut des indemnités de fonction versées aux membres des conseils des communes, des EPCI, des départements et des régions (article R.1621-4 du code général des collectivités territoriales).
- ❖ **Information** : Arrêté du nouveau règlement du cimetière.

3) SUBVENTION CTS

Le contrat territoires solidaires est le nouveau dispositif d'appui du département aux territoires pour la période 2016-2021. Il peut permettre de demander une subvention à hauteur de 40 % concernant les projets de réhabilitation du gymnase et de créations de salles de classe. A l'unanimité, le conseil est d'accord pour déposer ces deux dossiers pour une demande de subvention auprès du CD54 et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents.

Monsieur Le Maire informe que la Sous-Préfecture a envoyé un courrier informant que le dossier de réhabilitation du gymnase n'a pas pu être retenu au titre du fonds de soutien à l'investissement public local, car l'enveloppe était vide. Néanmoins, ce dossier pourra être redéposé pour 2017.

4) OUVERTURE LIGNE DE TRESORERIE

Notre conseiller de gestion financière a fait un appel d'offres pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie. Il s'avère que c'est la Banque Postale qui propose les meilleurs taux. A l'unanimité, le Conseil approuve l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 227 000 € auprès de la Banque Postale.

5) ATTRIBUTION DE COMPENSATION EPCI 2016

Lors de sa séance du 14 avril 2016, l'EPCI du BASSIN de LANDRES a pris une délibération concernant l'attribution de compensation au titre de l'année 2016, pour financer les transferts de charges. Le montant que la commune de TUCQUEGNIEUX doit reverser à l'EPCI s'élève à 100 956,00 €. A l'unanimité, le Conseil valide ce montant.

6) ADMISSION EN NON VALEUR

Une dette de 1 131,23€ représente des impayés pour des ventes de bois. La personne a été reconnue insolvable. A l'unanimité, le Conseil admet en non valeur cette somme.

7) VIREMENTS DE CREDIT

Au regard des dépenses imputées sur l'article « fournitures scolaires », il convient d'exécuter un virement de crédit, en créditant ce compte de 2 200 €. En effet, le psychologue scolaire RASED nous a fait part de ces besoins d'acquisition de nouveaux outils. A l'unanimité, le Conseil vote ce virement de crédit.

8) SUBVENTION UNSS

L'UNSS a fourni tous les éléments nécessaires pour lui verser une subvention. A l'unanimité, le Conseil décide de verser la somme de 150 € à l'UNSS.

9) CDG 54 : ACTION SOCIALE

Le centre de gestion propose de mettre en place un contrat-cadre d'action sociale mutualisée. Les différentes prestations d'action sociale peuvent concerner tous les agents, à différents moments de la vie personnelle et professionnelle : naissance/adoption, mariage/pacs, médailles, départ à la retraite, aide familiale/ménagère, plan épargne chèques vacances bonifiés...

Il s'agit dans un premier temps de donner mandat au cdg54 de lancer une procédure de mise en concurrence de prestataires de l'action sociale. La commune ne sera pas obligée d'adhérer au contrat si les conditions obtenues au terme de la procédure de mise en concurrence ne lui conviennent pas. A l'unanimité, le Conseil donne mandat au CDG pour lancer la procédure.

10) ENFANCE/JEUNESSE

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une circulaire de Monsieur Le Préfet, du 16 septembre, concernant l'aide au financement des travaux de sécurisation des écoles a été diffusée aux collectivités territoriales. Elle peut financer des travaux, telles que la mise en place de vidéo surveillance, d'alarme, la réalisation de portails, barrières, clôtures, etc. Les demandes de subvention seront étudiées au cas par cas et la subvention peut aller au taux maximum de 80 % pour les collectivités territoriales les plus fragiles. La commission scolaire définira les travaux qui peuvent être faits.

Monsieur VOUAUX suggère qu'un regroupement des écoles pourrait être envisagé, afin qu'il n'y ait plus qu'un seul bâtiment, ce qui serait plus simple à sécuriser. Monsieur Le Maire explique que c'était déjà en pourparlers de faire un regroupement sur le plateau de TUCQUEGNIEUX, avec un chauffage collectif par une centrale unique. Mais il faudrait construire une école neuve. Monsieur CARLI rajoute qu'il faudrait regrouper les communes avoisinantes et faire un pôle scolaire. Monsieur VOUAUX rappelle qu'il avait fait des calculs il y a à peu près un an, pour fermer une école maternelle et construire quelque chose de nouveau à la place, avec un coût amorti au bout de 5 ou 7 ans. Monsieur Le Maire précise que pour arriver à un regroupement d'écoles de plusieurs communes, il faut déjà avoir un projet politique, avec l'accord des différentes collectivités et un partage des coûts d'investissements et de fonctionnement.

11) BOURSE SCOLAIRE 2016

Compte tenu des frais supportés par les familles pour les dépenses de rentrée scolaire, il est proposé d'attribuer une bourse scolaire pour la rentrée scolaire 2016/2017, aux élèves fréquentant un établissement scolaire public ou laïque extérieur à la commune et ne bénéficiant pas de fournitures scolaires gratuites. A l'unanimité, le Conseil décide d'accorder 50 € par élève à partir de la 6^{ème} jusque 18 ans révolu.

12) FINANCEMENT DU RASED

La participation des communes au RASED est fonction du nombre de leurs élèves qui y sont scolarisés. Elle est arrêtée à 1€ par an et par enfant en fonction des inscrits d'une année à l'autre. Comme tous les ans en début d'année scolaire la liste a évolué depuis la dernière délibération de la commune. La liste des communes couvertes par le RASED est notifiée par l'inspection académique. A l'unanimité, le Conseil accepte cette décision.

13) PARTICIPATION DE SANCY AUX FRAIS DE SCOLARITE

Considérant le courrier de la commune de SANCY reçu le 23 juin 2016 et refusant de participer aux frais de scolarité d'une élève scolarisée en primaire, le Conseil, à l'unanimité, maintient sa position en réclamant la participation de SANCY à ces frais.

14) BOIS/FORETS

Le Conseil, à l'unanimité, vote le passage à l'affouage et vote le prix du stère à 10 €. Il choisit les trois garants suivants : Monsieur FRETTE, Madame WAWRZYNIAK et Monsieur STACHOWIAK.

15) TRAVAUX

- Des demandes de devis ont été faites pour connaître le coût d'un radar pédagogique. Un panneau basique de ce type coûte 3 000 €.
- La signalisation horizontale a été refaite dans la commune par les agents du service technique. Les routes communautaires restent à la charge de l'EPCI.
- Des travaux d'assainissement sont en cours de réalisation rue Poincaré.
- Une station de pompage a été posée rue de Forté.

16) RAPPORT D'ACTIVITE MMH 2015

Comme tous les ans nous avons été destinataires du rapport d'activité de MMH. Le document est en consultation libre au bureau de la secrétaire générale. A l'unanimité, le Conseil adopte ce rapport.

17) RAPPORT D'ACTIVITE SIRTOM 2015

Comme tous les ans nous avons été destinataires du rapport d'activité du SIRTOM. Le document est en consultation libre au bureau de la secrétaire générale. A l'unanimité, le Conseil adopte ce rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h43.